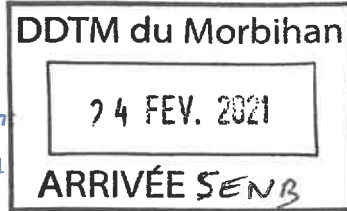


Alexandre THIEC
Direction HSE / Environnement
Naval Group - Site de Lorient
Avenue de Choiseul - CS 80001
56311 Lorient Cedex
Tel : 02 97 12 56 73
@ : alexandre.thiec@naval-group.com



Monsieur le Préfet du Morbihan
DDTM 56
Service Eau, Nature et Biodiversité
Unité Nature, Forêt, Chasse
1, Allée du Général Le Troadec
BP 520
56019 Vannes Cedex

Lettre recommandée avec accusé de réception
N°2C 125 821 9207 3

Lorient, le Vendredi 19 Février 2021

Réf. : DIN\BS\HSE-21-00011

Objet : Demande de dérogation au titre des arrêtés du 19 Février 2007 et du 19 Décembre 2014 dans le cadre du dispositif de contrôle de la population de goélands en milieu urbain sur la commune de Lanester (emprise Naval Group)

Monsieur le Préfet,

En raison de sa localisation au sein de la Rade de Lorient qui constitue la plus grande colonie de reproduction de goélands nicheurs en France, le site Naval Group de Lorient compte d'importantes populations de goélands argentés dont la présence n'est pas sans conséquence pour la salubrité du site et la sécurité des travailleurs. En effet, ces populations conséquentes impliquent de nombreux désagréments : difficultés d'accès sur les toitures des bâtiments du site (agression des intervenants et risque de chute de hauteur), dégradation des toitures (apport de déchets, bouchage des chéneaux, détérioration de l'étanchéité, risque de chute d'objets de hauteur, etc). La dégradation des toitures peut générer des fuites pouvant altérer les outils de production. Par ailleurs, nous comptons chaque année plusieurs cas de réactions hostiles de goélands envers les travailleurs du site.

A ce titre, le site Naval Group de Lorient s'associe depuis plusieurs années aux services de la Ville de Lorient afin d'obtenir l'autorisation de procéder à des opérations de stérilisation au niveau des populations de goélands présentes en rive Droite (emprise Lorient). Ainsi, le site dispose actuellement d'un arrêté préfectoral en date du 7 Avril 2020 portant autorisation de dérogation aux dispositions de l'article L.411-1 du Code de l'Environnement dans le cadre du dispositif de contrôle de la population de goélands argentés.

Afin de maintenir une continuité avec l'action engagée sur l'emprise de Lorient et pour prévenir les dommages aux biens et assurer la protection de la sécurité et de la santé publique sur l'emprise de Lanester, nous sollicitons une autorisation de destruction par stérilisation des œufs de goélands argentés (*Larus argentus*) concernant l'emprise de Lanester à compter de Mai 2021. A ce titre, vous voudrez bien trouver ci-joint les éléments constitutifs du dossier de demande d'autorisation de dérogation dont le formulaire CERFA requis.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

François DEMOULIN
Directeur du site Naval Group de Lorient

© Naval Group SA All rights reserved 2021.

Both the content and the form of this document/software are the property of Naval Group SA and/or of third party. It is formally prohibited to use, copy, modify, translate, disclose or perform all or part of this document/software without obtaining Naval Group SA's prior written consent or authorisation. Any such unauthorised use, copying, modification, translation, disclosure or performance by any means whatsoever shall constitute an infringement punishable by criminal or civil law and, more generally, a breach of Naval Group SA's rights.

Pièces-jointes :

- Formulaire CERFA n°13616*01
- Cartographie 2020 de répartition des effectifs pour les communes de Lorient, Lanester, Ploemeur, Larmor-Plage et Port-Louis (*Bretagne Vivante*)
- Cartographie 2020 de répartition des effectifs sur le site de Naval Group (*Bretagne Vivante*)
- Tableau de synthèse 2020 de répartition des effectifs sur le site de Naval Group (*Bretagne Vivante*)
- Compte-rendu des campagnes de stérilisation sur la rive Droite (emprise Lorient) du site Naval Group des années 2018, 2019 et 2020 (*Alpinistes brestois du bâtiment*)
- Attestation de formation des cordistes (*Bretagne Vivante*)

Copies sans PJ : DIR – DHSE – DGS - DES